Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260902-2670-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 27/08/2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Xavier COMBE.

Absents excusés : Nicolas DEL SORDO

Pauline MASSCHELEIN

Secrétaire de séance : Véronique TURRINI

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	13

DELIBERATION 2026-70
COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,*
***VU** la délibération 2026-14 portant délégations du conseil municipal au Maire.*

Monsieur Le Maire explique que la délibération du conseil municipal numéro 2026-14 en date du 31 mars 2026 a déterminé les compétences que le conseil a délégué au Maire. Le code général des collectivités territoriale précise que toutes les décisions prises dans le cadre de cette délibération doivent faire l'objet d'une information des conseillers lors des séances de conseil. Aussi, voici les décisions prises :

- Par arrêté numéro AR-2026-10 monsieur le Maire a délégué, en cas d'absence et sous sa responsabilité, les fonctions d'état-civil à un agent municipal titulaire.
- Par arrêtés numéros AR-2026-11 et AR-2026-12 monsieur Le Maire a modifié la régie médiathèque en désignant un nouveau régisseur suppléant et de nouveaux mandataires.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal

- PREND ACTE des décisions du maire présentées.

Fait à Meslan, le 03 septembre 2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Véronique TURRINI